



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 8
Présents : 5

DELIBERATION N°25 -2019

Séance du 11 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf le jeudi 11 juillet 2019 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 4 juillet s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre, Mme BLANC Danielle.
Absents ayant donné procurations : Mme STEFANI Noëlle à M. COSTORIER Rémi, M. ROBERT Joël à M. NOMIUS Jean-Pierre
Absent : M. FAURE Jean-Claude.
Secrétaire de séance : M. POUILLARD Pierre.

Objet : Subvention pour voyage scolaire 2019.

Le Maire signale aux membres présents que les 26 enfants de l'école primaire de la commune ont effectué un voyage scolaire du 17 au 21 juin 2019.

Une demande de subvention pour ce séjour a été adressée à la Mairie par Madame PALLAUD, Directrice de l'Ecole de Lardier et Valença. Elle a transmis le budget et le programme du séjour en classe découverte « musique et environnement » dans l'établissement de l'association « La Fontaine de l'Ours » à Auzet (04140).

Il propose à l'assemblée d'accorder une aide financière de 600 € pour ce voyage.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire
- **Décide** d'attribuer une subvention de 600 € à la coopérative scolaire pour le séjour en classe découverte « musique et environnement » dans l'établissement de l'association « La Fontaine de l'Ours » à Auzet (04140).

Le Maire,
Rémi COSTORIER

